

## Se réaliser dans les relations entre associés

### Sept fiches méthodes

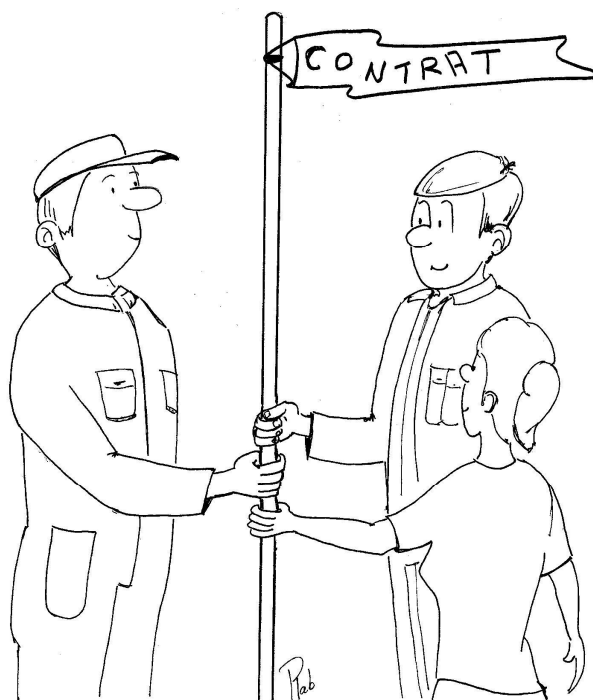
Trame et Gaec & Sociétés mettent à disposition des agriculteurs organisés collectivement ou projetant de l'être des fiches méthodologiques attirant leur attention sur sept points contribuant à des bonnes relations humaines dans le collectif de travail.

Il y a une fiche sur chacun des sept points de vigilance à observer pour obtenir de bonnes relations humaines dans l'organisation collective :

1. Des personnalités qui s'accordent.
2. Un projet commun.
3. Un contrat entre les associés.
4. Des règles pour bien fonctionner ensemble.
5. Une organisation claire.
6. Un système de communication qui fonctionne.
7. Un pouvoir reconnu et partagé.

Le public visé par ces fiches est celui des agriculteurs, et de toute personne membre d'une organisation collective de production, de vente de produits, d'emploi, etc.

Le groupe de travail a voulu ces fiches simples d'utilisation. Il s'agit que la personne ou le groupe puisse se les approprier et les utiliser directement, sans l'appui d'un agent extérieur, animateur, formateur ou consultant.



## Le contenu des fiches

Chaque fiche donne des éléments de définition sur le point de vigilance en question, situe les enjeux qu'il y a à bien prendre en considération ce point, ce qu'il y a à perdre à ne pas le faire et à gagner à le faire. La fiche ajoute des éléments de compréhension du point de vigilance, par des apports d'informations complémentaires, ou en le resituant par rapport à d'autres notions. La partie la plus opérationnelle de la fiche propose des éléments de méthode pour travailler le point dont il s'agit.

La méthode proposée vise à être utilisée par les personnes sans appui extérieur, mais nous attirons l'attention sur l'intérêt qu'il peut y avoir pour le groupe à recourir à un intervenant, accompagnant habituellement la structure, ou spécialisé dans les relations humaines, dans certaines situations que peut vivre l'organisation collective.

La fiche est complétée par des illustrations issues des entretiens que nous avons menés sur le terrain et qui apportent des exemples concrets de situations, pratiques et méthodes au regard du point de vigilance en question.



Document réalisé avec la participation  
financière du compte d'affectation spéciale  
pour le développement agricole et rurale géré  
par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche